



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 09/10/2019
	Date d'impression: 12/2/2019
	Numéro de la FDS: R0170829
Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur 3054	Version: 1.7

Classement GHS en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ SAE 10W-30
Huile Moteur

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Valvoline Canada Corp 905 Winston Churchill Blvd Mississauga ON L5J 4P2 Canada 1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825) SDS@valvoline.com	Numéro d'appel d'urgence 1-800-VALVOLINE (1-800-825-8654) Numero de Information Regler 1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825) Informations sur le produit 1-800-TEAMVAL (1-800-832-6825)
--	--

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : dégraissant

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Classification	Concentration (%)
Lubricating oils (petroleum), hydrotreated	64742-58-1	Pas une substance ni un mélange dangereux.	>=50.00 - < 70.00
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY	64742-54-7	Pas une substance ni un mélange	>=30.00 - < 50.00



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 09/10/2019
	Date d'impression: 12/2/2019
	Numéro de la FDS: R0170829
Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur 3054	Version: 1.7

PARAFFINIC		dangereux.	
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC		Pas une substance ni un mélange dangereux.	>=1.00 - < 5.00

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires.
Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
- En cas d'ingestion : Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun symptôme connu ou attendu.
- Avis aux médecins : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Eau pulvérisée
Mousse
Dioxyde de carbone (CO2)
Poudre chimique sèche
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 09/10/2019

Date d'impression: 12/2/2019

Numéro de la FDS: R0170829

Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur

Version: 1.7

3054

Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
Hydrocarbures

Méthodes spécifiques d'extinction :

Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Autres informations : Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration	Base



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 09/10/2019
		Date d'impression: 12/2/2019
		Numéro de la FDS: R0170829
Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur 3054		Version: 1.7

			admissible	
Lubricating oils (petroleum), hydrotreated	64742-58-1	TWA	1 mg/m3 Brouillard	CA BC OEL
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC	64742-54-7	TWA	5 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		STEL	10 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		VEMP	5 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		VECD	10 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		TWA	1 mg/m3 Brouillard	CA BC OEL
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC		TWA	5 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		STEL	10 mg/m3 Brouillard	CA AB OEL
		VEMP	5 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		VECD	10 mg/m3 Brouillard	CA QC OEL
		TWA	1 mg/m3 Brouillard	CA BC OEL

Mesures d'ordre technique : Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si les conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir (échappement général et / ou local) une ventilation mécanique suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
Chaussures de sécurité
Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité).

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 09/10/2019

Date d'impression: 12/2/2019

Numéro de la FDS: R0170829

Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur

Version: 1.7

3054

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	liquide
Odeur	:	Donnée non disponible
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
pH	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	201 - 249 °C Méthode: Creuset fermé Cleveland
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Donnée non disponible
Auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	0.0133333 hPa (21.11 °C) Pression de vapeur calculée
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	0.868 (15.56 °C)
Densité	:	7.14 lb/gal
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-	:	Donnée non disponible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 09/10/2019

Date d'impression: 12/2/2019

Numéro de la FDS: R0170829

Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur

Version: 1.7

3054

octanol/eau

Température de
décomposition

:

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique

: Donnée non disponible

Viscosité, cinématique

: 70 mm²/s (40 °C)

Propriétés comburantes

: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique

: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions
dangereuses

: Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter

: Aucun(e) à notre connaissance.

Matières incompatibles

: Oxydants forts

Produits de décomposition
dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation

Contact avec la peau

Contact avec les Yeux

L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**Lubricating oils (petroleum), hydrotreated:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'ingestion dans les classifications SGH.

Toxicité aiguë par voie

: DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 09/10/2019
	Date d'impression: 12/2/2019
	Numéro de la FDS: R0170829
Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur 3054	Version: 1.7

cutanée

Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5 g/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants:

Lubricating oils (petroleum), hydrotreated:

Evaluation : Pas d'irritation de la peau

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Evaluation : Légère irritation passagère

Résultat : Légère irritation passagère

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Evaluation : Légère irritation passagère

Résultat : Légère irritation passagère

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

Lubricating oils (petroleum), hydrotreated:

Résultat : Légère irritation passagère

Evaluation : Légère irritation passagère

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:


Résultat : Pas d'irritation des yeux

Evaluation : Pas d'irritation des yeux

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Résultat : Légère irritation passagère

Evaluation : Légère irritation passagère

		Page: 8
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 09/10/2019
		Date d'impression: 12/2/2019
		Numéro de la FDS: R0170829
Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur 3054		Version: 1.7

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

DISTILLATÉS (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

DISTILLATÉS (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement (CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Composants:

DISTILLATÉS (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 09/10/2019
	Date d'impression: 12/2/2019
	Numéro de la FDS: R0170829
Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur 3054	Version: 1.7

Composants:

Lubricating oils (petroleum), hydrotreated:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Crevette des salines (Artémia salina)): > 22,500 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique :

Non classé sur la base des informations disponibles.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique :

: Aucune toxicité à la limite de solubilité

Non classé sur la base des informations disponibles.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Poisson): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : EL50 (Les algues): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Poisson): 10 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Invertébrés aquatiques): 10 mg/l

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique :

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique :

: Non classé sur la base des informations disponibles.

Persistance et dégradabilité**Composants:**

Donnée non disponible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 09/10/2019

Date d'impression: 12/2/2019

Numéro de la FDS: R0170829

Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur

Version: 1.7

3054

Potentiel de bioaccumulation**Composants:**

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:

Coefficient de partage: n- : log Pow: Prévu > 7
octanol/eau

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol**Composants:**

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:Information écologique : Donnée non disponible
supplémentaire**Composants:****SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**Conseils généraux : Éliminer conformément aux réglementations locales,
régionales et gouvernementales applicables.

Emballages contaminés : Vider les restes.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG


Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

		Page: 11
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 09/10/2019
		Date d'impression: 12/2/2019
		Numéro de la FDS: R0170829
Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur 3054		Version: 1.7

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Produits chimiques PBT Canadiens : Ce produit contient les composants suivants listés dans LIS qui sont classés comme Persistants, Bioaccumulables et Toxiques (PBT) dans LCPE:
Zinc O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl) bis(phosphorodithioate)

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Information supplémentaire

Date de révision: 09/10/2019

NFPA:	HMIS III:
--------------	------------------

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 09/10/2019

Date d'impression: 12/2/2019

Numéro de la FDS: R0170829

Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur

Version: 1.7

3054

<p>Inflammabilité</p> <p>Santé</p> <p>Instabilité</p> <p>Danger particulier.</p>	<table border="1"><tr><td>SANTE</td><td>0</td></tr><tr><td>INFLAMMABILITE</td><td>1</td></tr><tr><td>DANGER PHYSIQUE</td><td>0</td></tr></table> <p>0 = non significatif(ve), 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = extrême, * = Chronique</p>	SANTE	0	INFLAMMABILITE	1	DANGER PHYSIQUE	0
SANTE	0						
INFLAMMABILITE	1						
DANGER PHYSIQUE	0						

Classe d'Inflammabilité pour Liquides Inflammables

Liquide combustible de classe IIIB

Texte complet pour phrase H

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

L'information contenue dans les présentes est considérée comme exacte, mais n'est pas garantie comme provenant de l'entreprise. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adaptée à leur. Cette fiche signalétique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Valvoline (1-800-VALVOLINE).

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)


CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

		Page: 13
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 09/10/2019
		Date d'impression: 12/2/2019
		Numéro de la FDS: R0170829
Valvoline™ SAE 10W-30 Huile Moteur		Version: 1.7
3054		

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l' « Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).
 OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)
 ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)
 Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)
 IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)
 ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)
 CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)
 DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)
 logPow : coefficient de partage octanol-eau
 N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)
 OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)
 VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)
 PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique
 PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)
 PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)
 PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)
 PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)
 P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)
 STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)
 STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)
 VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)
 MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)
 vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)
 WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

CERCLA: Décret sur les Mesures de Compensation et Responsabilités Environnementale
 DOT: Département des transports
 FIFRA: Federal Insecticide, fongicide, et les rodenticides
 CCRMD: Dangereux renseignements relatifs aux matières (HMIRC)
 HMIS: Système d'identification des dangers
 NFPA: Association Nationale de Protection contre le Feu
 NIOSH: Association Nationale de santé et sécurité au travail
 OSHA: Santé et sécurité au travail
 ARLA, Santé Canada Agence de réglementation de la lutte (PMRA)
 RTK: Droit à l'information
 SIMDUT: Système d'information sur Matériaux (WHMIS)